

Par suite du bombardement par Israël du quartier général de l'OLP à Tunis, M. Clark a réagi en déclarant que

"le gouvernement canadien déplore l'attaque israélienne qui a [fait] de nombreuses victimes [civiles] dans la banlieue sud de Tunis... De telles actions, quelles qu'en soient les motivations, ne peuvent avoir pour effet que de nourrir le cycle de la violence au Moyen-Orient."⁹

Plusieurs jours plus tard, après l'assassinat de citoyens israéliens par l'OLP, M. Clark a déclaré que "le gouvernement canadien [déplorait] le meurtre récent de citoyens israéliens" et il a signalé que ces "événements tragiques [soulignaient] une fois de plus l'importance d'oeuvrer sincèrement et de bonne foi à des négociations véritables dans l'espoir de parvenir à une solution politique du conflit au Moyen-Orient"¹⁰.

En avril 1986, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. Joe Clark, s'est rendu en Jordanie, en Arabie Saoudite, en Égypte et en Israël. En Jordanie, M. Clark a dit ce qui suit au roi Hussein :

"Je constate que le gouvernement jordanien reste tout aussi engagé envers une paix durable. Peu de pays ont poursuivi cette cause essentielle avec plus d'engagement et d'énergie que vous et vos compatriotes... Votre engagement envers la modération, dans un monde marqué par une stridence croissante, doit être applaudi et soutenu."¹¹

En Arabie Saoudite, M. Clark a tenu les propos suivants :

"Les dirigeants du Royaume ont beaucoup contribué à faire avancer le processus de paix grâce à des initiatives comme le plan de Fez. Le Canada appuie fermement le concept de paix et de justice qu'il renferme, notamment une patrie pour le peuple palestinien."¹²

9 MAE, Communiqué, n° 140, 1er octobre 1985.

10 MAE, Communiqué, n° 147, 7 octobre 1985.

11 MAE, Déclarations et discours, n° 86/74, 7 avril 1986.

12 MAE, Déclarations et discours, n° 86/22, 8 avril 1986.